

# VALORISATION DES INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

La valorisation des IAE rajoute un intérêt à leur implantation : en plus d'avoir des effets sur les productions agricoles, elles peuvent avoir un intérêt économique direct.

Ce fiche présente les différentes possibilités de valorisation des IAE en fonction de leurs caractéristiques, et donne accès à un document relatif à la valorisation décrite.

La valorisation peut être aux bénéfices de l'exploitant directement, ou peut permettre à l'exploitant de vendre une production supplémentaire et ainsi diversifier ses revenus. Une valorisation peut être directe (=utilisation de l'IAE pour produire quelque chose), ou indirecte (l'IAE permet, sans être directement utilisée, de produire quelque chose).

## VALORISATION DIRECTE

La valorisation directe des IAE dépend de leurs caractéristiques : Arborées, herbagères ou aquatiques

### IAE ARBOREES

|              |                                 | Bois-<br>énergie | Bois d'œuvre | Fruits | Litière |
|--------------|---------------------------------|------------------|--------------|--------|---------|
| IAE arborées | Haie                            | X                | X            | X      | X       |
|              | Bosquet                         | X                | X            | X      | X       |
|              | Arbre épars                     | X                | X            | X      |         |
|              | Agroforesterie intraparcellaire | X                | X            | X      |         |
|              | Lisière de forêt                | X                | X            | X      | X       |

**Bois-énergie** : C'est valoriser les éléments boisés en énergie. A partir du bois récolté, il est possible de faire des plaquettes qui peuvent être brûlées dans des chaudières à bois. Cette énergie est renouvelable et permet de créer une filière locale autour d'une ressource renouvelable. La production de bois de chauffe dépend fortement du type de bois planté, et des conditions extérieures. Il peut aller de 30 à 140 tonnes de bois par kilomètre de haie (par exemple). Le prix de vente, lui aussi, dépend de nombreux facteurs (type de bois, type de coupe, type d'entreprise acheteuse...). Dans le bassin parisien, les prix peuvent osciller entre 60€/t et 135€/t par exemple, en fonction du type d'acheteur, et de la prestation demandée (bois brute, bois déchiqueté, livré ou non...)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Prix que rencontre la Bergerie de Villorceaux (95710 Chaussy) dans son entourage en 2016



Kit pédagogique sur les infrastructures agro-écologiques

# Module 1 – Fiches thématiques



Pour en savoir plus, un cas d'étude : <http://www.agroforesterie.fr/AGREAU/documents/agroforesterie-fiche-thematique-valoriser-la-biomasse-en-bois-energie-avril-2015.pdf>

Un document sur la valorisation des haies en bois énergie :  
<http://www.haiesdupuydedome.fr/nouvelimage/PDF/3haies-bois-energie.pdf>

Une étude économique de la filière bois énergie pour les haies : <http://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2015/02/La-compe%CC%81titivite%CC%81-de-la-filie%CC%80re-bois.pdf>

**Bois d'œuvre** : C'est valoriser les éléments boisés en bois d'œuvre. Pour cela, le plan de gestion des éléments boisés doit être bien préparé, et les essences plantées doivent être réfléchies. Cette valorisation est une vision à long terme de la gestion des IAE, car le fruit de cette gestion est disponible plus de 15 ans (en moyenne) après la plantation des premiers arbres. Le prix de vente du bois dépend de l'espèce, mais également du diamètre et de la taille du tronc. Il peut varier de 5€/m<sup>3</sup> pour un hêtre blanc (diamètre de 20 à 25 cm, volume moyen unitaire de 0,15 à 0,40 m<sup>3</sup>), à 300€/m<sup>3</sup> pour un chêne (diamètre d'au moins 81 cm, volume moyen unitaire de plus de 3,50 m<sup>3</sup>)<sup>2</sup>.

Pour en savoir plus, un document sur la valorisation du bocage breton en bois d'œuvre :  
<http://www.agroforesterie.fr/actualites/2015/documents/Agroforesterie-guide-pratique-produire-du-bois-d-oeuvre-dans-le-bocage-chambre-agriculture-ile-et-vilaine-mai-2015.pdf>

**Production de fruits** : Les arbres fruitiers peuvent être des IAE, tout en produisant des fruits valorisables par l'exploitant (cerises, châtaignes, mûres, nèfles, noisettes, noix, poires, pommes, prunes,...). Les présvergers sont notamment une façon de valoriser l'agroforesterie intra-parcellaire en production fruitière.

Pour en savoir plus, la fiche IBIS sur les présvergers :  
[http://www.centre.chambagri.fr/cd\\_ibis/xdocs/pdf/pratiques/presvergers.pdf](http://www.centre.chambagri.fr/cd_ibis/xdocs/pdf/pratiques/presvergers.pdf)

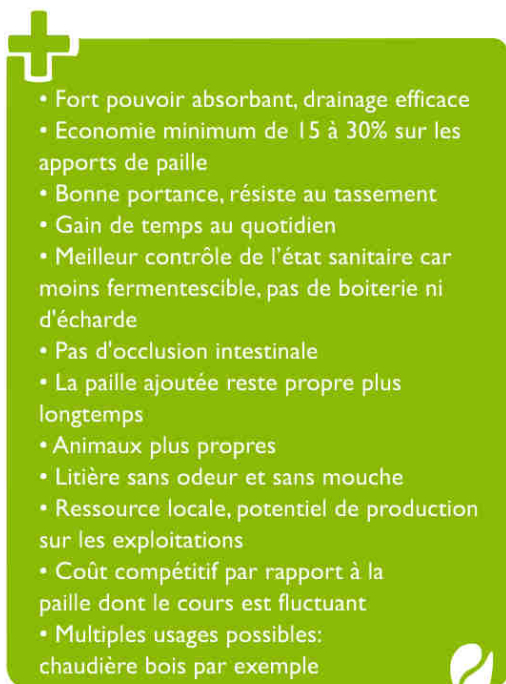
---

<sup>2</sup> [http://www.europeansa-online.com/bois\\_sur\\_pied.php](http://www.europeansa-online.com/bois_sur_pied.php)

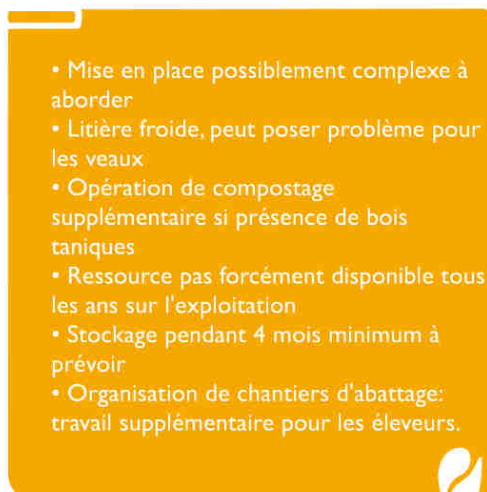
# Kit pédagogique sur les infrastructures agro-écologiques

## Module 1 – Fiches thématiques

**Litière** : Permet une alternative à la litière paille. Cette valorisation présente de nombreux avantages pour la conduite d'élevage, mais nécessite une adaptation pour sa mise en place (stockage, compostage...) :



- Fort pouvoir absorbant, drainage efficace
- Economie minimum de 15 à 30% sur les apports de paille
- Bonne portance, résiste au tassement
- Gain de temps au quotidien
- Meilleur contrôle de l'état sanitaire car moins fermentescible, pas de boiterie ni d'écharde
- Pas d'occlusion intestinale
- La paille ajoutée reste propre plus longtemps
- Animaux plus propres
- Litière sans odeur et sans mouche
- Ressource locale, potentiel de production sur les exploitations
- Coût compétitif par rapport à la paille dont le cours est fluctuant
- Multiples usages possibles: chaudière bois par exemple



- Mise en place possiblement complexe à aborder
- Litière froide, peut poser problème pour les veaux
- Opération de compostage supplémentaire si présence de boîtiques
- Ressource pas forcément disponible tous les ans sur l'exploitation
- Stockage pendant 4 mois minimum à prévoir
- Organisation de chantiers d'abattage: travail supplémentaire pour les éleveurs.

La consommation est de  
**50 à 450 MAP/élevage**

3

Pour en savoir plus, le document de l'association française d'agroforesterie (d'où est tiré le tableau ci-dessus):  
<http://www.agroforesterie.fr/AGREAU/documents/agroforesterie-fiche-thematique-utiliser-les-plaquettes-en-litiere-et-valoriser-la-biomasse-elevage-paillage-avril-2015.pdf>

Un fiche technique sur le bois déchiqueté en litière : <https://www.bioenergie-promotion.fr/wp-content/uploads/2013/01/f-tek-litiere-animale-bois-dech.pdf>

<sup>3</sup> 1 MAP = 350kg (humide à 50 %)

Kit pédagogique sur les infrastructures agro-écologiques

# Module 1 – Fiches thématiques

## IAE HERBACEES

|               |                    | Fauche | Pâture | Méthanisation | Abreuvement |
|---------------|--------------------|--------|--------|---------------|-------------|
| IAE herbacées | Prairie permanente | X      | X      |               |             |
|               | Bande enherbée     | X      | X      | X             |             |
|               | Bande fleurie      |        | X      | ?             |             |

**Fauche** : Faucher permet d'entretenir les espaces herbacés, mais également de récupérer du foin pour l'alimentation hivernale du troupeau.

**Pâture** : Un autre moyen d'entretenir les espaces herbacés tout en alimentant son cheptel. Le pâturage est identifié comme étant plus « naturel » que la fauche, si celui-ci est fait dans des chargements faibles.

Pour en savoir plus : Un document complet sur l'intérêt et les points de vigilance des prairies fauchées et pâturées pour la biodiversité : [http://www.farre.org/fileadmin/medias/pdf/fiche\\_techique\\_09.pdf](http://www.farre.org/fileadmin/medias/pdf/fiche_techique_09.pdf)

**Méthanisation** : Il est en théorie possible de méthaniser les résidus herbacés des bandes enherbées et fleuries. Dans les faits, peu d'exemples existent vraiment : le projet COMBINE, qui a mis en place la collecte des fauches de bords de route pour les mettre dans le méthaniseur (<http://www.bioenergie-promotion.fr/31481/projet-combine-valoriser-lherbe-de-bord-de-route-comme-substrat-de-methanisation/>), permet de se rendre compte des possibilités qu'auraient cette valorisation.

## IAE AQUATIQUES

|      | Abreuvement des animaux |
|------|-------------------------|
| Mare | X                       |

**Abreuvement** : Les points d'eau permettent aux cheptels d'avoir une source d'eau sur les parcelles pâturées et ainsi dispense l'exploitant de mettre en place un système d'abreuvement.

Pour en savoir plus, un document sur l'aménagement des mares d'abreuvement : [http://94.23.240.121/ariegena/www/documents/catzh4\\_mare\\_abreuvement.pdf](http://94.23.240.121/ariegena/www/documents/catzh4_mare_abreuvement.pdf)



Kit pédagogique sur les infrastructures agro-écologiques

# Module 1 – Fiches thématiques

Certaines définitions des IAE excluent leur caractère « productif », mettant ainsi entièrement de côté les possibles valorisations de celles-ci<sup>4</sup>. Ainsi, dans un plan de gestion des IAE, il est tout à fait possible de ne pas valoriser celles-ci, mais seulement de les entretenir pour favoriser au maximum la biodiversité et les services rendus par les IAE (une gestion durable de ces IAE à des fins de valorisation ne diminue pas pour autant leurs effets sur la biodiversité). L'« entretien seul » d'une IAE veut dire que les résidus de l'entretien (bois coupé pour les IAE arborées, ou herbe pour les herbacées) ne sont pas réutilisés, donc sont soit laissés près de l'IAE, soit éliminés.

Dans le cas où l'IAE n'est pas directement valorisée, mais seulement entretenue, elle rend tout de même des services, qui peuvent être vus comme une valorisation indirecte.

## VALORISATION INDIRECTE

### PAYSAGE ET TERROIR

Les IAE sont des composantes du paysage environnant l'exploitation, et participent ainsi à la construction d'un paysage<sup>5</sup>. Ce paysage, par ses particularités, peut contribuer au développement d'une identité régionale particulière, et peut participer au développement de l'image de terroir, valorisant ainsi les produits régionaux.

Par exemple, le terme « bocage normand » désigne au départ un aménagement paysager (vallons bordés de haies), mais aujourd'hui regroupe toute une région, un terroir, avec des produits régionaux et des activités touristiques :

*« Située à mi-chemin entre Caen et Le Mont-Saint-Michel, dans le sud-ouest du Calvados, cette région intime où se succèdent de douces collines verdoyantes émaillées de riches pâturages, saura vous séduire par son charme bucolique.*

*Pour les amoureux de la nature, le Bocage Normand c'est avant tout la variété des paysages alternant des vallons bordés de haies champêtres, de remarquables massifs forestiers, de nombreux chemins creux ou encore les gorges encaissées de la Vire.*

*Pour les amateurs d'authenticité, venir dans le Bocage Normand c'est la possibilité de découvrir le meilleur de la gastronomie normande, en vous ouvrant les portes d'un atelier fabriquant la véritable **Andouille de Vire** ou bien en rencontrant les nombreux producteurs locaux sur la **Route des Traditions**.*

*Enfin, venir en Bocage Normand c'est choisir une destination où la qualité de vie et le plaisir de vous accueillir sont au rendez-vous ! »<sup>6</sup>*

<sup>4</sup> Pour en savoir plus sur les différentes définitions des IAE, référez-vous à la fiche « Définitions des IAE »

<sup>5</sup> Pour en savoir plus sur les paysages et territoires, référez-vous à la fiche « IAE, paysage et territoire »

<sup>6</sup> <http://www.bocage-normand.com/fr/le-bocage-normand/le-bocage-normand.htm>



Kit pédagogique sur les infrastructures agro-écologiques

# Module 1 – Fiches thématiques



Ainsi, les IAE participent, de par leur « simple » présence au sein du paysage, au maintien et développement d'un paysage qui peut permettre de construire une identité régionale et attirer du monde. L'agriculteur peut également aller « plus loin » dans l'utilisation indirecte des IAE, et développer de l'agritourisme sur son exploitation, pour valoriser au maximum tous les aménagements qu'il fait.

## AGRITOURISME

L'agritourisme regroupe l'ensemble des activités développées à l'intention des touristes dans les exploitations agricoles (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, campings, etc.). C'est un tourisme local, qui profite directement aux acteurs du territoire, et qui permet la vente directe des produits, l'échange et le partage du savoir-faire...

Il peut représenter un important revenu supplémentaire, de la main d'œuvre occasionnelle intéressante, et une ouverture sociale non-négligeable.

Il existe différentes formes d'agritourisme, qu'il est possible d'adapter en fonction du type d'exploitation, du temps, de la main d'œuvre disponible... :

- *Gîte rural* : logement indépendant situé en milieu rural
- *Chambres et tables d'hôtes* : chambres situées dans la maison du propriétaire, avec repas possible
- *Camping à la ferme* : terrain aménagé en milieu rural
- *Ferme auberge* : lieu de restauration, avec ou sans hébergement, aménagé sur une exploitation agricole
- *Ferme pédagogique* : exploitation agricole spécialement aménagée pour accueillir des enfants ou adolescents, dans le cadre de leur scolarité ou de leurs vacances
- *Ferme découverte* : exploitation agricole qui accueille des personnes de tous âges afin de leur faire découvrir l'exploitation

Pour en savoir plus, un manuel sur l'agritourisme : <http://adasea.net/includes/a714/manuelagritourisme.pdf>

**Cette fiche constitue un des livrables du « kit pédagogique sur les infrastructures agro-écologiques » porté par le RMT « Biodiversité et agriculture ».**

**Dernière modification** le 15/02/2017

**Auteur** : Mélanie LORIOT (ACTA)

**Relecteurs** : Partenaires du RMT « Biodiversité et Agriculture »